

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers	Jury par défaut	Tous les candidats	47	207	75	79	7

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de solides compétences acquises dans les matières scientifiques suivies au lycée, particulièrement en mathématiques, qui pourront être enrichies par des connaissances technologiques, le tout donnant une capacité à analyser, à poser une problématique et à conduire un raisonnement et à l'appliquer.

Disposer de compétences en matière de communication numérique et d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet.

Disposer de compétences écrites et orales en langues étrangères, au minimum en anglais afin d'être capable de mener des recherches documentaires, de travailler à partir de documents originaux.

Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de motivation pour les enjeux sociétaux.

Attendus locaux

Disposer de solides compétences scientifiques, particulièrement en mathématiques, en physique/chimie et en sciences de la vie, éventuellement enrichies de connaissances technologiques : capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, maîtriser un socle de connaissances disciplinaires. Ces compétences peuvent être attestées par la filière de baccalauréat choisie, les résultats obtenus en première et en terminale (cinq trimestres).

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus au baccalauréat de français ainsi que dans les matières littéraires durant les années de lycée (français). Elles peuvent également être appréciées à l'occasion de l'entretien de motivation.

Disposer de compétences en langues étrangères, a minima en anglais afin d'être capable de mener des recherches documentaires, de travailler à partir de documents originaux et de restituer un travail dans un contexte international. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus durant les années de lycée, par des certifications ou par des séjours linguistiques faisant l'objet d'une attestation. Elles peuvent également être appréciées à l'occasion de l'entretien de motivation.

Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de sensibilité aux enjeux de la société. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus dans les matières spécifiques durant les années de lycée. Elles peuvent également être appréciées à l'occasion de l'entretien de motivation spécifique au processus de sélection.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
Baccalauréat obtenu	1	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées
		STAV	Toutes autorisées
		STI2D	Toutes autorisées
		STL	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac obtenu	1	GEN	Toutes autorisées
		I	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac en préparation	Toutes années	GEN	Toutes autorisées
		I	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées
Baccalauréat en préparation	Toutes années	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées

		STAV	Toutes autorisées
		STI2D	Toutes autorisées
		STL	Toutes autorisées

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour des lycéens qui aiment la biologie, la physique-chimie et les mathématiques et qui s'intéressent aux plantes et aux avantages qu'elles présentent (amélioration du cadre de vie, réintroduction de la nature dans des espaces urbains, productions vivrières de demain, semences pour nourrir les générations à venir, stockage du CO₂, ...), le diplôme d'ingénieur en horticulture/paysage en 5 ans constitue donc une vraie opportunité professionnelle.

Cette voie offre la possibilité de contribuer aux transitions que l'urgence climatique et la perte de biodiversité appellent. L'horticulture et le paysage sont en prise directe avec les enjeux majeurs actuels : limitation des ressources naturelles, diminution de la biodiversité, changement climatique, évolution démographique, enjeux sociétaux (santé des consommateurs, bien-être, cadre de vie).

Vous souhaitez être acteur/actrice du monde de demain, pour un modèle plus durable et sain, en France et dans le monde ? Alors, la formation post-bac publique en horticulture et en paysage de l'Institut Agro Rennes-Angers est pour vous !

Le campus de l'Institut Agro, à 15 minutes à vélo du centre historique d'Angers, engagé dans le développement durable et la biodiversité, offre un cadre de vie agréable et de nombreuses activités culturelles et sportives qui sont proposées par les associations étudiantes. Situé au sein du campus de Belle-Beille, l'école bénéficie des avantages d'un campus universitaire : logements étudiants publics et privés, équipements sportifs, service de restauration, ouverts à l'ensemble des étudiants.

[Pour en savoir plus sur l'organisation des enseignements de la formation](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'accès en première année de cycle préparatoire en vue de la préparation du diplôme d'ingénieur en horticulture/paysage s'est faite par la voie d'un concours ouvert :

- aux élèves inscrits en année de terminale en vue de la préparation d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat technologique dans les séries Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), Sciences et technologie de laboratoire (STL) ou Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STIDD);
- aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (séries STAV, STL ou STIDD) obtenu l'année précédant le concours.

Les conditions **généralement** appliquées sont les suivantes :

Le concours comporte un examen des dossiers scolaires et, une épreuve d'entretien de motivation et s'inscrit dans le cadre de la procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle de l'enseignement supérieur mentionnée à l'article L. 612-3 du code de l'éducation.

La sélection en vue de l'admission des candidats aux recrutements est effectuée par **un jury d'admission** qui comprend :

- la directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ou son représentant ;
- le directeur des formations de l'Institut Agro Rennes-Angers ou son représentant ;
- quatre enseignants-chercheurs ou leurs suppléants de l'Institut Agro Rennes-Angers ;

Le jury d'admission désigne les examinateurs chargés de conduire les entretiens, choisis parmi les enseignants et enseignants-chercheurs l'Institut Agro Rennes-Angers, des universités, des instituts universitaires de technologie, et de classe de brevet de technicien supérieur agricole.

L'examen des dossiers scolaires porte sur les résultats obtenus aux trois trimestres de la classe de première (en spécialités 1, 2 & 3 ; LV1, Français) et aux deux premiers trimestres de la classe de terminale pour la LV1, aux épreuves anticipées du baccalauréat de Français et aux épreuves terminales de spécialité (spécialités 1 et 2).

A l'issue du traitement algorithmique des données des dossiers, une note variant de 0 à 20 est attribuée. Le jury établit, par ordre de mérite, une liste de :

- candidats admis directement sans entretien;

- candidats admissibles convoqués pour un entretien;
- candidats non sélectionnés.

L'épreuve d'entretien, d'une durée comprise entre 35 et 40 minutes, est destinée à apprécier les connaissances, aptitudes et motivations des candidats. La note numérique attribuée à cette épreuve d'entretien varie de 0 à 20.

A l'issue de l'épreuve d'entretien, le jury établit, par ordre de mérite, une deuxième liste d'étudiants classés, en ajoutant à la note de dossier académique affectée du coefficient 1, la note de l'épreuve d'entretien, affectée du coefficient 1.

Pour être définitivement admis, les candidats doivent justifier de l'obtention du baccalauréat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En cas d'admissibilité après examen du dossier académique, les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation destiné à apprécier les connaissances, aptitudes et motivations des candidats devant un jury bienveillant constitué de trois enseignants. Les candidats doivent exposer leurs motivations pour le métier d'ingénieur en horticulture/Paysage. Le jury apprécie également leurs connaissances des filières horticoles et du paysage, connaissances des métiers associés. Cet échange avec le jury est aussi l'occasion de démontrer ouverture d'esprit, culture générale, capacité d'analyse et d'argumentation et curiosité.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Disposer de solides bases scientifiques	Notes des spécialités	Notes des spécialités et en particulier celles de mathématiques, physique/chimie, sciences de la vie (SVT/biologie/écologie) de première et de terminale. Notes des épreuves terminales de spécialité	Essentiel
	Disposer de compétences en langues étrangères	Notes en LV1	Notes de première et de terminale.	Très important
	Disposer de compétences en expression écrite	Notes en Français	Notes de première et celles des épreuves anticipées du baccalauréat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et implication dans le travail	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation et le secteur de l'horticulture et du paysage	Connaissances des filières horticoles et du paysage, connaissances des métiers associés.	Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury. Projet de formation motivé et CV.	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, bénévolat dans une association culturelle ou sportive	Ouverture d'esprit, curiosité, capacité de travailler en groupe	Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury. Projet de formation motivé et CV.	Important
---	---	---	---	-----------

Signature :

Alessia LEFEBURE,
Directeur de l'établissement Institut Agro Rennes-
Angers (Campus d'Angers)